



Madame la Rectrice,

A ce jour, de très nombreux AED et AESH n'ont pas été payés au mois de septembre. Au mieux, certains ont bénéficié d'une avance, dérisoire au vu du mois de septembre intégralement travaillé. Il est tout à fait indigne de faire travailler des personnels sans les rémunérer ensuite en temps et en heure.

Cela entraîne pour tous une grande difficulté financière et sociale, à laquelle nous vous demandons de remédier de toute urgence.

En outre, bon nombre de collègues d'AED et d'AESH continuent de travailler sans contrat, ce qui n'est pas légal.

Vous sachant attachée, Madame la Rectrice, au respect du droit des agents dont vous avez la charge, veuillez agréer nos respectueuses salutations.

Claire-Marie FERET et Marc HENNETIER,
co-secrétaires académique du SNES-FSU.